

# Documentation de l'assemblée Contec.safe

## Informations rapides

### 1. Remarques préliminaires

L'installateur de dispositifs d'ancrage contre les chutes de hauteur est légalement tenu de fournir par écrit l'installation par écrit et photographiquement. En particulier, l'installation correcte des parties des dispositifs d'ancrage qui ne sont plus visibles à une date ultérieure doivent être documentées.

La documentation d'installation doit être signée par l'installateur et remise à l'exploitant du bâtiment avec les autres documents Contec.safe. Il est essentiel qu'un double de la documentation soit archivé auprès de l'entreprise d'installation.

La documentation relative à l'installation constitue la base de l'inspection annuelle régulière requise des dispositifs d'ancrage.

### 2. Résumé des procédures d'installation et de documentation

- Lisez attentivement les instructions de montage
- Positionnement des postes selon le plan d'installation ou la spécification de la toiture
- Photographiez les points d'ancrage installés. Pour ce faire, numérotez-les visiblement et placez une échelle lisible, par exemple un mètre, sur le géotextile sécurité. Les dimensions correctes des géotextiles sont correctes, le cas échéant les découpes des géotextiles et le positionnement des poteaux doivent être reconnaissables et compréhensibles.



- Inscrivez les numéros sur le double du plan d'installation prévu à cet effet. Si aucun plan d'installation n'est disponible, faites un croquis à la main
- Remplir et signer les formulaires de montage
- Mettre ensemble le formulaire de montage, la documentation photographique et le plan d'installation avec les numéros de poste saisis pour former une documentation globale
- Transmettez au client la documentation complète

